

❖ Petit Guide ❖

DE SECOURS

Contre le Harcèlement DE RUE

PETITE PUTE !

SALOPE !

HEY,
T'ES BONNE TOI !

SALUT POUFIASSE !

#STOP
HARCELEMENT DE RUE

WWW.STOPHARCELEMENTDERUE.ORG

Bordeaux

LE HARCÈLEMENT DE RUE À BORDEAUX

"JE TE VIOLERAIS BIEN TOI"

[Bordeaux, quartier Bergonié. 2015]

C'est ce qu'on m'a dit alors que je marchais tranquillement dans la rue. En échangeant autour de vous, vous avez peut-être déjà entendu ou lu des témoignages similaires, évoquant des expériences de "harcèlement de rue".

HARCÈLEMENT DE RUE VS DRAGUE

Ce concept englobe les injures, gestes et regards obscènes, agressions ou tentatives d'agressions sexuelles, attouchements et filature dans l'espace public ou semi public (rue et/ou transports) proférés à l'encontre d'une personne ou d'un groupe de personnes.

Pour celles ou ceux qui ne l'ont pas vécu, le harcèlement de rue est souvent confondu avec la drague de rue.

Différencier les deux est simple : la drague renvoie à une forme de séduction dans laquelle une personne en approche une autre afin de la charmer, avec politesse et respect. Cela peut aboutir à un échange sympathique si le ou la destinataire est réceptive ou intéressé.e. Si ce n'est pas le cas, la personne ayant fait la tentative poursuit sa route.

“

- BONJOUR, JE VOUS TROUVE CHARMANTE.E. EST-CE QUE ÇA VOUS DÉRANGE SI NOUS DISCUTONS ?

**- POURQUOI PAS. OUI, ÇA POURRAIT ÊTRE SYMPA !
// JE N'AI PAS ENVIE, JE NE VOUS CONNAIS PAS.**

- D'ACCORD, BONNE JOURNÉE. ”

Si elle insiste, en ignorant le refus (absence de réponse, yeux baissés, gêne apparente...) et le consentement de la personne, il y a harcèlement.

La drague se pratique à deux. Le harcèlement est imposé par une personne sur une autre, pouvant faire naître un climat de peur, d'insécurité, de gêne ainsi qu'un rapport de pouvoir malsain.

Si ce phénomène peut paraître anodin car méconnu, la répétition

et la fréquence des actes – souvent à caractère sexuel et au contenu violent - peuvent entraîner de réels dommages émotionnels, physiques et psychologiques.

“

- BONJOUR, JE VOUS TROUVE CHARMANTE.E. EST-CE QUE ÇA VOUS DÉRANGE SI NOUS DISCUTONS ?

- JE N'AI PAS ENVIE, JE NE VOUS CONNAIS PAS

- BEN JUSTEMENT, ON VA APPRENDRE À SE CONNAÎTRE ! JE NE SUIS PAS ASSEZ BIEN POUR TOI C'EST ÇA ?!

- JE NE VOUS CONNAIS PAS.

- MAIS ALLEZ CONNASSE/CONNARD ! ”

Pour faire connaître ce problème et tenter de le résoudre, l'association " Stop harcèlement de rue ", créée en 2015, compte aujourd'hui 14 antennes en France. L'équipe de Bordeaux a souhaité réaliser ce guide afin de proposer davantage de solutions aux victimes et aux témoins, souvent démunis, face à ce type d'agressions. Les témoignages et situations illustrés dans ce guide sont majoritairement ceux de femmes, le harcèlement de rue étant avant tout sexiste, parfois doublé de racisme et/ou d'homophobie.

Il convient de rappeler que ce phénomène peut être le fait de personnes issues de tous les groupes qui composent nos sociétés sans distinction d'origine, de classe, d'orientation sexuelle, d'apparence, etc.

Tous les hommes ne sont également pas des harceleurs et toutes les femmes n'ont pas connu le harcèlement de rue. Néanmoins les faits sont suffisamment significatifs pour que chacun.e s'en empare et agisse selon ses moyens.

PRÊTE.S ?

LE HARCÈLEMENT EN CHIFFRES

Loin d'être des cas isolés, les anecdotes entendues dans votre entourage plus ou moins proche traduisent un phénomène de société global dépassant l'échelle nationale.

Voici quelques chiffres obtenus lors de l'enquête "Femmes et déplacements" menée par les sociologues Arnaud Alessandrin, Laetitia Cesar-Franquet et Johanna Dagorn, en 2016 auprès de 5218 personnes.*

83% DES FEMMES DÉCLARENT AVOIR SUBI AU MOINS UNE FOIS DANS L'ANNÉE ÉCOULÉE DES FAITS DE HARCÈLEMENT.



25% Des regards insistants, présence envahissante, sifflements ou bruitages divers.

19,2% Des commentaires non désirés sur l'apparence.

18,6% Des contacts physiques non souhaités et/ou attouchements (mains aux fesses, cheveux...).

13,2% Insultes, menaces, commentaires injurieux.

5,6% Masturbation, exhibitionnisme et/ ou autres facteurs cumulés.

AVANT D'ÉVOQUER LES SOLUTIONS QUE VOUS POUVEZ METTRE EN OEUVRE POUR FAIRE FACE À UNE SITUATION DE HARCÈLEMENT DE RUE, VOICI QUELQUES PRINCIPES À GARDER À L'ESPRIT.

Même si le motif de l'agression n'est pas juridiquement reconnu, sachez qu'un dépôt de plainte ne peut être refusé.

Ne cherchez pas à convaincre, comprendre ou éduquer l'agresseur, ce n'est ni votre rôle ni votre objectif.

Pour éviter d'être tétanisé.e, transformez votre peur en colère avec des phrases telles que " de quel droit il/ elle ruine ma journée, me fait du mal ?! "

La justification peut-être perçue comme une invitation au dialogue pour l'agresseur : " Je suis en couple/ j'attends quelqu'un ". - " Ce n'est pas grave je ne suis pas jaloux.se, j'ai tout mon temps. "

Imaginez le pire (*tout le monde va se moquer de moi si je crie*)risque de vous paralyser et vous empêcher d'agir.

L'autodéfense ne signifie pas s'improviser karatéka mais agir selon ses moyens pour que l'agression cesse.

La fatigue, les problèmes personnels, font qu'on ne réagit pas systématiquement. Essayez toutefois de définir le moment où vos limites ne peuvent être dépassées.

Savoir faire face aux situations d'agressions prend du temps. Soyez indulgent.e avec vous-même.

Vous avez le droit au respect et vos besoins ne sont pas moins importants que ceux d'autrui. L'agresseur est l'unique responsable de l'agression, pas votre tenue, ni votre activité, ni l'heure de votre déplacement.

REGARDS INSISTANTS

À la différence d'un regard " dans le vague ", les regards insistants sont fixés sur une ou plusieurs personnes et/ou sur une ou plusieurs parties du corps, dans le but de provoquer un sentiment de malaise.

QUE FAIRE SI JE SUIS VICTIME DE REGARDS INSISTANTS ?

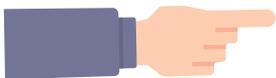
1 DÉPLACEZ-VOUS

Si vous êtes isolé.e avec l'agresseur, rapprochez-vous de potentiels témoins en prenant par exemple une autre place dans le bus ou en rejoignant une partie du tramway/ du bus plus fréquentée.

2 ATTIREZ LE REGARD AILLEURS

En montrant par exemple du doigt quelque chose au loin :

" Qu'est-ce qui se passe là-bas ?! " pour attirer l'attention de l'agresseur sur autre chose que vous, et en profiter pour partir.



OH ! C'EST QUOI ÇA LÀ BAS ?!

3 POSEZ VOS LIMITES EN TROIS

ÉTAPES

Énoncez ce qui se passe : ce que cela provoque en vous ; ce que vous souhaitez. *" Vous fixez ma poitrine, cela me met mal à l'aise, arrêtez/changez de place."*



4 INTÉGREZ-VOUS À UN GROUPE

Vous pouvez vous faire passer pour un.e ami.e : *" Vous êtes là, je vous cherchais depuis tout à l'heure ! "*

Expliquez en aparté votre situation.

HÉY ! MORGANE ! ... FAIS COMME SI TU ME CONNAISSAIS, QUESTION DE SURVIE !



QUE FAIRE SI JE SUIS TÉMOIN DE REGARDS INSISTANTS ?

1 JUGEZ LA SITUATION

Si vous n'êtes pas certain.e de ce qui se passe, rapprochez-vous de la personne afin de confirmer ou infirmer vos soupçons.

2 ENTREZ EN CONTACT AVEC LA VICTIME

En l'interrogeant du regard pour savoir si tout va bien.

3 DÉPLACEZ-VOUS

Si la victime est visiblement mal à l'aise (yeux baissés, joues rouges, mouvements nerveux...) proposez lui de prendre votre place.

4 FAITES-VOUS PASSER POUR UN.E AMI.E

En inventant un prénom : *"Tiens X, ça fait longtemps ! Qu'est-ce que tu deviens ? Ça te dit qu'on aille discuter avec X qui est là-bas ?"*

5 DÉTOURNEZ L'ATTENTION

En posant une question banale à l'agresseur : *"Auriez-vous l'heure s'il vous plaît ? / Ce tram va bien à Pessac centre ?"* pour permettre à la victime de partir.



QUE DIT LA LOI ?



Malheureusement, aucun texte de loi ne condamne les regards insistants.

Cependant, si l'agresseur couple son attitude d'une filature ou d'injures, vous êtes en droit d'appeler la police ou la figure d'autorité la plus adaptée à la situation (chef.fe d'établissements, surveillant.e.s, conducteur.trices de bus, contrôleurs.ses...).



APPROCHE VERBALE INSISTANTE

Cette situation commence généralement par un simple échange verbal, tel que : " OÙ se trouve le jardin public ?" Suivi de questions de plus en plus insistantes et intimes : " Vous habitez près d'ici ? , Vous êtes seule ? / Célibataire ? " .

Si l'interpellée est mal à l'aise ou ne souhaite plus répondre mais que les questions continuent, on parle de harcèlement et non de drague.

QUE FAIRE SI JE SUIS VICTIME D'APPROCHES VERBALES INSISTANTES ?

1 EXPRIMEZ VOTRE REFUS

Même si vous avez débuté une conversation avec la personne, vous êtes en droit de l'arrêter quand vous le souhaitez, notamment si vous vous sentez mal à l'aise.

" Je n'ai pas envie de répondre à ces questions, c'est personnel / je préfère qu'on arrête de discuter. "

2 USEZ DE MÉTAPHORES POUR ILLUSTRER LE CONSENTEMENT

" Tu es vraiment très joli.e, je peux prendre ton numéro ? "

-Non....

- Je ne comprends pas : je suis poli.e, gentil.le, je te fais un compliment.

- Elle a l'air douce ton écharpe. Je peux me moucher dedans ?

- Bah. Non....

- Je ne comprends pas : je suis poli.e, gentil.le, je te fais un compliment. "



3 IGNOREZ

Nous ressentons tous et toutes les situations différemment. Si vous ne ressentez pas le besoin d'exprimer votre refus, ne prêtez pas attention à l'agresseur.

" NON, TU ES VRAIMENT MON PRINCE ?! C'EST LE PLUS BEAU JOUR DE MA VIE ! MAIS ... IL EST OÙ TON CHEVAL BLANC ?! ET IL EST OÙ TON CHÂTEAU ?! "





4 DÉCONCERTEZ L'AGRESSEUR

En adoptant un comportement autre que celui attendu : *“Sérieusement ça a déjà marché cette technique ?!”*

5 FAITES PREUVE D'HUMOUR

Selon la situation et si l'agresseur n'est pas menaçant : *“ Hé salut princesse ! - Non, tu es vraiment mon prince ?! C'est le plus beau jour de ma viiiiie Il est où ton château?!”* (Avec une voix très aigüe).

QUE FAIRE SI JE SUIS TÉMOIN D'APPROCHES VERBALES INSISTANTES ?

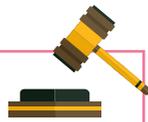
1 APPROCHEZ-VOUS DE LA VICTIME

Faites croire à l'agresseur que vous la connaissez : *“Salut X (inventer un prénom pour que la personne harcelée comprenne la stratégie). Je suis en retard désolé.e. On y va ?”*

2 ADRESSEZ-VOUS AU HARCELEUR

En lui posant une question sans agressivité ou moquerie : *“ Excusez-moi, pour aller au tram B, c'est bien par là ? ”* N'hésitez pas à réitérer pour laisser à la personne le temps de partir.

QUE DIT LA LOI ?



Aucun texte de loi ne condamne les approches verbales insistantes.

Cependant, si vous ressentez un potentiel danger, faites le 17 ou le numéro d'un proche et n'hésitez pas à solliciter les personnes environnantes si vous êtes dans un lieu fréquenté.

“ VOUS AURIEZ L'HEURE S'IL VOUS PLAIT ? ”



INJURES PUBLIQUES

Les injures sont une suite de paroles violentes et/ou offensantes, une expression outrageante ou méprisante, non précédée d'une provocation et qui n'attribue aucun fait précis à la victime. Elles peuvent être accompagnées de menaces.

QUE FAIRE SI JE SUIS VICTIME D'INJURES PUBLIQUES ?

1 NE CULPABILISEZ PAS

Les injures proférées à votre rencontre ne sont en aucun cas fondées et sont souvent des tentatives de l'agresseur pour "garder la face" dans une situation où il est en difficulté.

2 IGNOREZ

Vous pouvez choisir de ne pas prêter attention à l'agresseur en n'entrant pas dans son jeu d'escalade d'insultes.

3 PRENEZ DES PREUVES

Si vous le pouvez, en enregistrant ou en prenant une photo discrètement.



4 PARTEZ

Si vous ne parvenez pas à dialoguer, rejoignez un autre endroit fréquenté.



5 SOLLICITEZ L'ENTOURAGE

" Quelqu'un veut bien dire à cette personne d'arrêter ? Moi il ne m'écoute pas ! "

" Ça dérange personne que ce mec me traite de pute parce que je ne lui donne pas mon numéro ? "

" Monsieur avec la veste rouge : et s'il parlait comme ça à votre fille, ça vous plairait ? "

6 MENACEZ LE HARCELEUR

Si vous le pouvez et mettez votre menace à exécution : *" Regardez, j'appelle le 17, on verra ce que pensent les secours de votre attitude. "*



QUE FAIRE SI JE SUIS TÉMOIN D'INJURES PUBLIQUES ?

1 PLACEZ-VOUS À CÔTÉ DE LA VICTIME

Notamment si celle-ci est isolée, cela peut dissuader l'agresseur.

2 FAITES SEMBLANT DE CONNAÎTRE LA VICTIME

“ Salut X (inventez un prénom pour que la personne harcelée comprenne la stratégie). *Je suis en retard désolé.e. On y va ?* ”

3 ADRESSEZ-VOUS AU HARCELEUR

En lui posant une question sans agressivité ou moquerie : “ *Excusez-moi, pour aller au tram B, c'est bien par là ?* ” N'hésitez pas à réitérer pour laisser à la personne le temps de partir.

4 SOLLICITEZ L'ENTOURAGE

Afin de déstabiliser le harceleur : “ *Madame/Monsieur, cette jeune fille se fait insulter ! Vous trouvez ça normal ?* ”

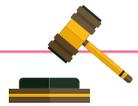
5 FILMEZ LA SCÈNE

Sans vous mettre en danger si vous le pouvez afin de fournir des preuves à la victime en cas de dépôt de plaintes.

6 PRÉVEZ UNE AUTORITÉ

Comme le chauffeur de bus qui peut éventuellement inviter l'agresseur à descendre.

QUE DIT LA LOI ?



La loi distingue deux types d'injures : les injures publiques - entrant dans la définition du harcèlement de rue - et les privées, que nous n'aborderons pas dans ce guide. “ *Sale pute/ fils de pute* ” proféré en pleine rue ou écrit dans des commentaires sur les réseaux sociaux (paramétrés en mode “public”) ou dans un journal sont des injures publiques car la victime et un grand nombre de personnes qui n'ont pas de lien les unes avec les autres, peuvent les entendre ou les voir.

Propos de nature racistes, homophobes ou discriminatoires : jusqu'à **6 mois** de prison + **22 500€** d'amende

Article 33 al 3 et 4 sur la liberté d'expression

Menaces ou intimidations : **3 ans** d'emprisonnement et **45 000 €** d'amende

Article 131-5 du Code Pénal

FILATURE/STALKING

En anglais le *stalking*, désigne le fait d'être suivi.e de manière ponctuelle ou répétitive lors de ses déplacements sur une distance plus ou moins longue. Le stalker peut être un.e total.e inconnue, une connaissance lointaine ou même un(e) proche(e). Cette attitude est intimidante et menaçante.

QUE FAIRE SI JE SUIS VICTIME DE FILATURE ?

1 FIEZ-VOUS À VOTRE INSTINCT

Si vous avez le sentiment d'être suivi.e, vous avez probablement raison.

2 STOPPEZ SON ACTION

Arrêtez vous brutalement devant une vitrine, une porte par exemple, afin de le couper dans son élan.

3 INFORMEZ LES TÉMOINS

Si vous vous sentez en confiance et dans un lieu fréquenté vous pouvez dire à voix haute : “ *Arrêtez de me suivre, c’est du harcèlement !* ”

ÇA FAIT 15 MIN QUE VOUS ME SUIVEZ, ARRÊTEZ ÇA C’EST STRESSANT ET C’EST DU HARCÈLEMENT !



4 MENACEZ LE STALKER

D'appeler la police si vous êtes certain.e qu'il/elle vous suit.

5 PRENEZ LA FUITE

En rejoignant un endroit fréquenté (magasin, bar, gare, boulangerie...). Assurez-vous que l'agresseur poursuive son chemin et faites le 17 en précisant le nom de la rue et le physique de votre agresseur. Evitez toutefois d'entamer une course-poursuite avec votre agresseur si vous êtes dans une ville ou un quartier inconnu. Ne pas savoir où vous allez peut vous mettre davantage en difficulté et en danger.

De plus, cela risque de réduire vos capacités physiques (essoufflement, fatigue...) en cas de confrontation.





Est-ce qu'il me suit ...?

QUE FAIRE SI JE SUIS TÉMOIN DE FILATURE ?

1 APPROCHEZ-VOUS DE LA VICTIME

Expliquez-lui que vous avez l'impression qu'elle est suivie (peut-être ne l'a-t-elle pas remarqué) et proposez lui éventuellement de l'accompagner sur son trajet. Cela peut sortir la personne de l'isolement et dissuader le stalker.

2 POSITIONNEZ-VOUS EN TANT QU'AMI

En feignant la connaître afin d'inciter le stalker à s'éloigner d'elle et arrêter son comportement.

HEY PAULINE !
JE SAIS TU T'APPELES PAS
COMME ÇA, MAIS J'AI VU
QUE TU GALÉREAIS AVEC
CETTE PERSONNE...

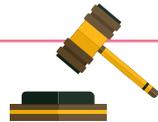


3 ADRESSEZ-VOUS AU HARCELEUR

Pour détourner son attention :

*"Excusez-moi vous n'auriez pas du feu/
une cigarette/l'heure ?"*

QUE DIT LA LOI ?



Si, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis, ce comportement est réprimé par la loi, il n'en est pas de même en France. Seul le harcèlement d'ordre sexuel et/ou professionnel est reconnu par le code pénal.

Porter plainte quand le "stalking" n'inclut pas de menaces sexuelles et physiques est donc compliqué.

Néanmoins si plusieurs personnes rapportent les mêmes faits auprès de la police, une enquête peut être ouverte et l'agresseur interpellé. N'hésitez pas à faire le 17 en décrivant votre agresseur et le lieu où vous vous trouvez.

EXHIBITIONNISME

L'exhibition sexuelle est le fait d'imposer au regard un comportement obscène effectué sur soi-même (masturbation, exhibition du sexe ou de parties jugées sexuelles) ou sur autrui (rapports sexuels), dans un lieu visible de tous, dans le but principal de choquer.

QUE FAIRE SI JE SUIS VICTIME OU TÉMOIN D'EXHIBITIONNISME ?

1 ATTIREZ L'ATTENTION SUR L'EXHIBITIONNISTE

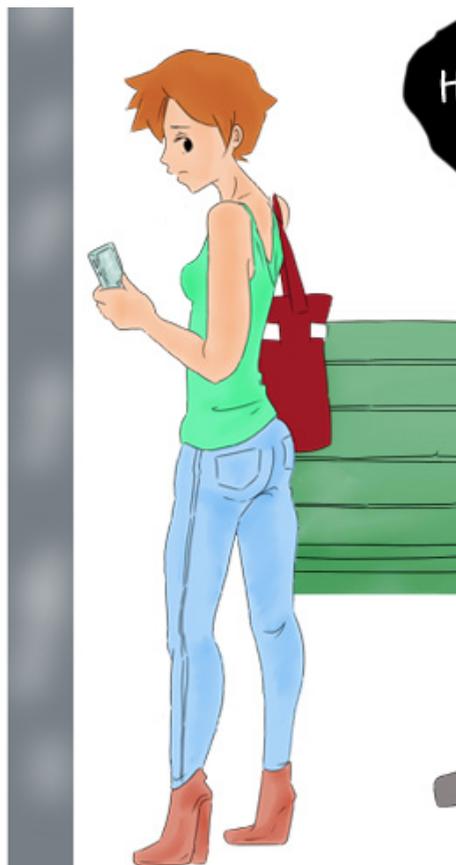
En interpellant l'entourage si vous êtes dans un lieu fréquenté :

" Regardez, cette personne est en train de se masturber devant moi en me regardant, ce n'est pas normal ! "



2 PRENEZ DES PREUVES ET PROTÉGEZ-LES

Selon la situation et sans vous mettre en danger, photographiez discrètement l'agresseur sur le fait, le visage visible pour que l'identification soit possible.



3 DISSUADEZ ET MENACEZ L'AGRESSEUR

" Je vais appeler la police, ce que vous faites s'appelle de l'exhibitionnisme, c'est interdit! "

4 DEMANDEZ DE L'AIDE

En le nommant directement :
" Vous Madame avec le pull rouge et les cheveux frisés, appelez la police, cette personne se masturbe devant moi, j'ai besoin d'aide ! "



5 APPELEZ LE 17 OU UNE AUTORITÉ COMPÉTENTE

(professeur, videur de boîte de nuit, barman, chauffeur.se de bus...) en décrivant précisément la situation :

“ Une personne d'1m70, âgée d'une trentaine d'années, se masturbe en face de moi/ d'une jeune fille/ d'un jeune homme dans le bus 10 en direction de Mérignac.

Nous sommes actuellement près de l'arrêt Montaigne-Montesquieu, je ne suis pas en sécurité ”.



6 DÉPOSEZ PLAINTE

En apportant toutes les preuves dont vous disposez (photos, vidéos, témoins de la scène...).

L'exhibitionniste est accoutumé de ce type de pratique, votre plainte permettra de l'arrêter plus rapidement.



QUE DIT LA LOI ?

D'après l'Article 222-27 du code pénal, l'exhibitionnisme relève de l'agression sexuelle en cela qu'il est une atteinte sexuelle commise avec contrainte et surprise.

L'agresseur impose délibérément son comportement à autrui.

15 000 € d'amende
+ jusqu'à **1 an d'emprisonnement**

FROTTEURISME

Les frotteurs profitent de la foule ou des regroupements tels que les transports en commun pour se coller à leurs victimes. Ces actes peuvent prendre diverses formes : des frottements insistants à travers les vêtements, jusqu'à la masturbation en contact direct avec les vêtements ou la peau.

QUE FAIRE SI JE SUIS VICTIME DE FROTTEURISME ?

1 PROTÉGEZ-VOUS

En vous éloignant physiquement du frotteur ou en adoptant une position qui ne permet pas de contact physique.

2 NE CULPABILISEZ PAS

Si un frotteur s'en prend à vous, ni votre tenue, l'heure de votre trajet ou votre position ne justifie ses agissements.

3 TENTEZ DE DÉNOUER VERBALEMENT LA SITUATION

En parlant bien fort pour que les témoins soient informés de la situation :

“ Vous vous collez à moi/ me touchez les fesses, cela me gêne. Éloignez-vous ! ”



4 CHERCHEZ DE L'AIDE

Auprès de personnes autour de vous en leur donnant si possible des directives :

“ Monsieur avec l'écharpe verte, aidez-moi à repousser cette personne qui se frotte à moi depuis tout à l'heure ! ”

ARRÊTEZ DE ME TOUCHER LES FESSES,
ÇA ME DÉGOUTE !!





QUE FAIRE SI JE SUIS TÉMOIN DE FROTTEURISME ?

1 APPROCHEZ-VOUS DE LA VICTIME

Votre présence sera réconfortante pour elle et mettra un terme aux actions du frotteur qui se sentira observé.

2 PRENEZ LA PLACE DE LA VICTIME

Si vous êtes un homme afin de dissuader l'agresseur.

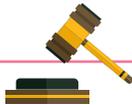
3 INTERPELLEZ LE FROTTEUR

Si la situation ne vous semble pas dangereuse demandez clairement et intelligiblement à l'agresseur de stopper son action. Vous pouvez également faire preuve d'ironie.

“ÇA VA, ÇA NE VOUS DÉRANGE PAS TROP DE VOUS FROTTER À CETTE JEUNE FEMME ?!”



QUE DIT LA LOI ?



Le frotteurisme peut prendre deux formes que l'auteure et psychiatre Murielle Salmona résume ainsi “ *Si une personne touche mon épaule de façon répétitive, il s'agit de harcèlement. Si c'est le sein, c'est une agression sexuelle.*”

Punissable par la loi, le frotteurisme impose à une personne un comportement à connotation sexuelle sans consentement en touchant ou caressant des parties intimes (sexe, fesses, seins, cuisses).

5 ans d'emprisonnement
+ 75 000 € d'amende

4 APPELEZ À L'AIDE

Si vous ne pouvez pas vous imposer physiquement entre la victime et le frotteur, essayez de chercher de l'aide auprès d'un service de sécurité ou solliciter le/la conducteur.trice de tram/bus.

Interpeller d'autres témoins et décider d'agir ensemble peut également s'avérer très efficace.

AGRESSIONS SEXUELLES/VIOL

Quiconque se rend coupable d'actes de nature sexuelle (toucher ou caresser le sexe, les cuisses, la poitrine...) sur une personne sans son consentement, par une manipulation émotionnelle, par du chantage, ou par contrainte physique, commet une agression sexuelle.

QUE FAIRE SI JE SUIS VICTIME D'AGRESSIONS SEXUELLES ?

1 CHERCHEZ DE L'AIDE

Interpellez une personne en la décrivant : *" Monsieur avec le sac bleu, madame avec la robe rouge "*. Demandez-lui de changer de place avec vous ou de composer le 17.

2 ESSAYEZ D'ÉNONCER CE QUI SE PASSE

Pour informer les témoins de la situation

3 PRENEZ LA FUITE

Si vous avez la possibilité de vous éloigner de votre agresseur, identifiez un ou plusieurs endroits sûrs (avec du monde, éclairés) afin de vous y réfugier et demander de l'aide si besoin

4 PROVOQUEZ UN EFFET DE SURPRISE

Si la victime ne se comporte pas comme prévu, l'agresseur va être déstabilisé. Attrapez sa main par exemple et retournez-vous en demandant haut et fort : *" À qui est cette main ? "*

5 RECOUREZ À LA FORCE PHYSIQUE

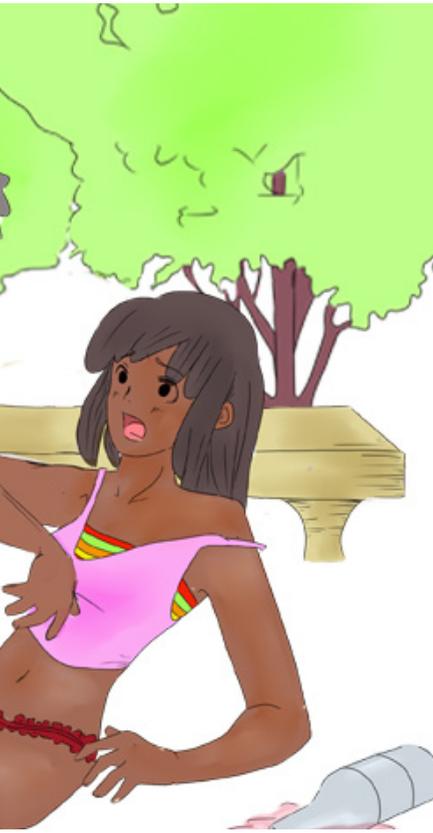
Même sans expérience en arts martiaux, en cas d'extrême urgence visez des zones spécifiques (coup dans l'oeil, les tempes, le nez, le plexus, les genoux...). Il s'agit de légitime défense.



6 PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS

Si vous ressentez le besoin d'être accompagné.e dans cette épreuve, vous pouvez témoigner ou vous tourner vers des associations spécifiques, référencées dans la partie " BOÎTE À OUTILS " de ce guide.





7 PORTEZ PLAINTE

Si l'agression n'a pas pu être arrêtée, portez plainte seule ou accompagnée. Les policiers ou gendarmes peuvent demander à ce qu'un médecin vous examine pour évaluer votre état physique et psychologique. N'hésitez pas à demander les coordonnées des éventuelles personnes présentes pouvant témoigner avec vous.

QUE FAIRE SI JE SUIS TÉMOIN DE D'AGRESSIONS SEXUELLES ?

1 RÉAGISSEZ

Rester passif en cas d'agressions sexuelles est considéré comme de la non-assistance à personne en danger. Sans vous exposer vous-même, vous pouvez composer le 17 en indiquant le lieu de l'agression et le besoin éventuel d'une ambulance.

2 MAINTENEZ UNE DISTANCE ENTRE LA VICTIME ET L'AGRESSEUR

En vous positionnant entre les deux si vous estimez que votre sécurité n'est pas directement menacée.

3 POSITIONNEZ-VOUS EN AMI

" Ah X je te cherchais, viens on t'attend avec le groupe là-bas. Dépêche-toi on va être en retard ! "

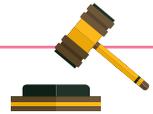
4 SOLLICITEZ L'ENTOURAGE

" Monsieur avec le pull bleu, venez avec moi on va parler à l'agresseur pendant que vous, madame avec les lunettes, vous pouvez emmener la victime ailleurs ".

5 INTERPELLEZ L'AGRESSEUR

Soit directement en lui demandant de stopper son action, soit en mentant : *" J'ai vu des contrôleurs qui arrivent/ j'ai appelé la police, etc. "*

QUE DIT LA LOI ?



La peine encourue peut aller de **5 ans** d'emprisonnement + **75 000 €** d'amende à **15 ans** de réclusion criminelle dans le cas du viol qui englobe tous les faits de nature sexuelle avec pénétration : vaginale, anale, buccale, digitale (avec le doigt) ou au moyen d'un objet.

À noter que le délai de prescription est de 3 ans après une agression sexuelle (et 10 ans si la victime était mineure).

ATTENTION ! Les vidéos de surveillance du tramway ne sont conservées que 7 jours !

LES PHRASES À EVITER

UNE PERSONNE AYANT SUBI UNE AGRESSION SE VOIT CONFRONTÉE À DE NOMBREUSES DIFFICULTÉS POUR SE DÉFENDRE, IL EST DONC TRÈS IMPORTANT DE CHOISIR LES BONS MOTS POUR LA SOUTENIR.

Être bien au clair quant à la différence entre drague et harcèlement. Si la victime estime que ses limites ont été dépassées, il est important de la croire sans remettre en question son ressenti, même s'il diffère du vôtre.

EX : *“ Cela a dépassé tes limites... Je comprends que tu te sois senti.e mal.”*

“ CE N’EST PAS DU HARCÈLEMENT, MAIS DE LA DRAGUE TU EXAGÈRES ! ”

“ IL Y A PLUS GRAVE DANS LA VIE, ÇA NE SERT À RIEN D’ALLER PORTER PLAINTE ! ”

Incitez ou accompagnez la personne à porter plainte si elle le souhaite ou à témoigner sur des espaces consacrés au harcèlement de rue.

EX : *“ Je te crois, je peux t’accompagner si tu veux, cela n’était pas normal, tu as le droit de le faire savoir. ”*

“ C’EST VRAI QUE TU ÉTAIS HABILLÉE COURT... ”

Ne culpabilisez pas la victime. Que ce soit par rapport à sa tenue, à son mode de vie ou à sa personnalité.

EX : *“ Tu as le droit de t’habiller, de sortir comme tu le souhaites, c’est à eux de ne pas te manquer de respect, tu n’es pas responsable de l’agression.”*

“ TU ES VRAIMENT MIGNON.NE, C’EST POUR ÇA QUE JE T’AI AIDÉ.E ! ”

Ne stressez pas la victime en état de choc. Si vous êtes témoin d’une situation de harcèlement et que vous lui venez en aide, n’attendez pas nécessairement de remerciements. Il ne s’agit pas d’impolitesse mais d’un temps nécessaire pour se remettre de l’agression. De même il est très malvenu de tenter de charmer la victime à ce moment-là.

EX *“ Tu as encore besoin de moi ou tu préfères que je parte ? ”*

“ TU NE VAS QUAND MÊME PAS T’ÉNERVER POUR ÇA ! ”

Respectez les émotions des victimes. Il est dans notre droit fondamental de nous exprimer. La victime a donc le droit de montrer sa colère face à une situation. Les personnes qui minimisent nos émotions ne se soucient finalement pas réellement de notre bien-être et de notre état d’esprit.

EX : *“ Tu as le droit d’être en colère, révoltée, triste ”.*

ATTENTION AUX IDÉES REÇUES !

LES VICTIMES DE HARCÈLEMENT OU D'AGRESSION NE DÉTESTENT PAS LES HOMMES.

Elles souhaitent uniquement être respectées lorsqu'elles sont dans des espaces publics, au travail, à l'école ou à la maison. Il ne s'agit donc pas de partir en guerre contre un genre mais de lutter contre le fléau du harcèlement.

LE HARCÈLEMENT N'EST PAS UN COMPLIMENT.

C'est une agression et une atteinte à la personne. Les menaces, insultes, attitudes dominantes et gestes déplacés n'ont aucun point commun avec un échange mutuel, respectueux et consenti.

SALE PUTE !



SI BRAD PITT MANQUE DE RESPECT À UNE PERSONNE DANS LA RUE, CELA N'EST PAS ACCEPTABLE.

Le physique du harceleur ne rend pas une agression moins grave ou "plus agréable".



En outre, les hommes grands et musclés ne sont pas les seuls à pouvoir réagir. Si vous êtes témoin, des techniques sans dangers peuvent être mises en place, quel que soit votre sexe ou votre corpulence.



L'ÂGE, OU LE PHYSIQUE DE LA PERSONNE, NE SONT PAS DES FACTEURS DÉTERMINANTS.

Un.e adolescent.e peut ainsi être autant importuné.e qu'un.e trentenaire.e, qu'une personne maquillée ou non, en jogging ou en jupe, rond.e ou mince...



PERSONNE N'AIME QU'ON LUI MANQUE DE RESPECT OU QU'ON IGNORE SES LIMITES.

Certain.e.s l'expriment avec colère, d'autres pas.

Il n'est en aucun cas question de faiblesse ou d'hystérie.

CONSÉQUENCES DU HARCÈLEMENT



PEUR DE L'AUTRE

" Il y a quelques années, une personne m'a demandée une cigarette dans la rue. Je n'avais rien et ça n'a pas dû lui plaire car il m'a roué de coups de poing dans le ventre devant sa fille et me secouait en me tenant par les poignets. Depuis j'angoisse dès qu'on s'approche de moi ou qu'il y a trop d'hommes dans mon périmètre."

[Marla, 22 ans]

Une agression laisse des séquelles à plus ou moins long terme sur la victime : cauchemars, stress post traumatique, tremblements, perte d'appétit...

Le suivi psychologique est parfois nécessaire pour réapprendre à sortir de chez soi, s'adresser à quelqu'un ou se réapproprier son corps.

ESTIME DE SOI

“J’ai commencé à me faire traiter de pute et de sale chienne vers 14 ans je pense. Aujourd’hui j’essaie d’ignorer mais quand j’entends que je suis “juste bonne à me faire gangbang dans une cave”, ou “qu’on va tellement me faire le cul que je vais aimer crier”, je me demande ce que j’ai fait pour mériter ça.”

[Sofia 20 ans]

Une personne qui circule ou s’arrête dans l’espace public ne souhaite jamais être importunée. Les commentaires positifs ou négatifs sur son physique reviennent à le ou la juger sur ce seul critère. Les injures ou phrases prononcées sont souvent violentes et nuisent au bien-être et à l’intégrité des personnes.

COLÈRE INTÉRIORISÉE

“ En terrasse avec une amie un type se met à m’insulter devant tout le monde “Tu veux pas me sucer avec ton rouge à lèvres de pute ?! C’est pour ça que tu l’as mis non ?! ”. Je me disais qu’il ne fallait pas envenimer les choses et j’ai encaissé pendant 10 minutes. Sauf que les jours suivants j’y repensais en boucle en me disant “ tu aurais dû dire ça/ faire ça ”

[Marie, 26 ans]

L’agression provoque une vive émotion (peur, colère..) car les limites personnelles ont été transgressées. Ces émotions doivent être évacuées. Lorsque ce n’est pas vers l’agresseur, elles reviennent vers la victime ou vers autrui en causant un sentiment de culpabilité. À terme cela ébranle l’estime de soi et nuit aux rapports sociaux.

STRATÉGIES D’ÉVITEMENTS

“ A partir d’une certaine heure je sais que je ne vais pas passer par la Victoire car ça craint. Pareil en sortant de boîte, je pense toujours à prendre des baskets pour enlever mes talons et courir plus vite si besoin.”

[Armelle 22 ans]

Modifier son trajet ou son comportement pour préserver sa sécurité est perçu comme une norme alors même que ces attitudes traduisent une atteinte à la liberté de déplacement dans l’espace public. En effet, ces stratégies montrent qu’il n’est pas possible pour une partie de la population – dans ce témoignage, les femmes - de fréquenter certaines zones de la ville sans risques.

SENTIMENT D’INSÉCURITÉ DANS L’ESPACE PUBLIC

“ Quand je suis partie des chez mes parents, la première chose qu’on m’a donnée c’est une bombe lacrymo “ au cas où ” comme si un jour ou l’autre c’était évident, j’allais me faire agresser. C’est un truc qu’on n’a jamais donné à mon frère par exemple ! ”

[Justine, 19 ans]

La plupart des femmes adaptent leur comportement, leur tenue, leur sortie pour “ éviter ” la violence. Or une agression n’est jamais commise à cause d’une victime mais à cause d’un agresseur. Éduquer les deux sexes au respect est essentiel. Il est important de ne pas propager d’idées fausses telles que : “ les hommes sont soumis à des pulsions incontrôlables”, qui déresponsabilisent et tendent à justifier des comportements qui ne peuvent l’être.

POUR ALLER PLUS LOIN



→ DÉVELOPPER UNE " PHRASE PANSEMENT"

Certaines remarques nous atteignent plus que d'autres, notamment quand elles font écho à quelque chose de personnel. Vous pouvez imaginer une phrase toute prête qui limitera l'impact des mots.

Ex par rapport au poids : *" Il n'y a jamais trop de quelqu'un de bien "*.

→ S'ENTRAÎNER MENTALEMENT

Imaginez une situation et la manière dont vous pourriez y faire face peut vous aider à être moins pris.e au dépourvu si la situation se présentait.

→ GÉRER LE SOUFFLE

Respirer avec le ventre aide à mieux canaliser ses émotions. Restez calme vous permettra de mieux gérer la situation. En inspirant profondément votre ventre doit se gonfler et au moment de l'expiration, rentrer le progressivement.

→ CONTRÔLER SA VOIX

Selon la zone du corps, votre voix n'aura pas la même force. Une voix qui vient de la gorge exprime davantage la gentillesse, quand celle de la poitrine évoque plutôt la fermeté ou celle du ventre la colère. Prononcer une même phrase en utilisant ces différentes parties vous aidera à poser votre voix.

LA BOÎTE À OUTILS

LES STRUCTURES DE PRISE EN CHARGE

La Maison des femmes

27 Cours d'Alsace-et-Lorraine, 33000 Bordeaux,
=> 05 56 51 30 95

39 19

Numéro d'écoute nationale destiné aux femmes victimes de toutes formes de violences ainsi qu'à leur entourage. Anonyme, gratuit, disponible 7j/7.

LES ENDROITS OÙ TÉMOIGNER/ÉCHANGER SUR LE HARCÈLEMENT DE RUE

Stop harcèlement de rue - Bordeaux

A noter que 14 antennes existent en France
=> stopharcelementderue33@gmail.com
=> @stopharcelementderuebordeaux

Hé MademoiZelle !

Un projet étudiant bordelais qui sensibilise par la photo et des expositions au phénomène.

Paye Ta Shnek

Un Tumblr national qui dénonce le harcèlement de rue.

Projet Crocodiles

Un projet BD de Thomas Mathieu qui illustre les témoignages de harcèlement en dessins.

LES OUVRAGES INSPIRANTS

"Non c'est non, petit manuel d'autodéfense à l'usage de toutes les femmes qui en ont marre de se faire emmerder sans rien dire".

Irène Zeilinger, édition Zones

"La Ville faite par et pour les hommes",

Yves Raibaud, sociologue à l'Université de Bordeaux Montaigne et chargé d'égalité homme femme dans cet établissement.

LES PERSONNES À APPELER EN CAS DE DANGERS IMMINENTS

17 N° de la police gratuit. Indiquez votre identité, votre localisation et le motif précis de votre appel.

114 Permet d'envoyer gratuitement des SMS quand on est sourds ou malentendants. Une alerte est simultanément envoyée à la police, aux pompiers et au SAMU, une réponse vous indique la marche à suivre, en attendant les secours.

112 N° d'urgence européen gratuit.

3117 N° d'urgence de la SNCF pour formuler une demande de secours même depuis un train en marche.

05 57 57 88 88

Pour contacter TBM. Utilisez également les bornes d'appels d'urgence situées dans les transports.

LES APPLIS UTILES

Hands away

Pour poster des alertes géolocalisées ou apporter son aide si on se trouve à proximité d'une agression.

SE DÉFENDRE

"Répondons!"

Un tumblr de réparties utiles pour se défendre verbalement.

"Self Method"

Relaxation et autodéfense (Paris).

"Faire Face"

Association d'auto-défense à Toulouse.
- 05 62 48 56 66

GLOSSAIRE

AGRESSION :

C'est une attaque injustifiée et brutale contre quelqu'un sans que cette personne ne l'ait provoquée. Elle peut porter atteinte à l'intégrité physique ou psychologique de la victime.

CONSENTEMENT :

C'est l'accord donné par une personne à une autre personne ou un groupe de personnes pour effectuer une action. Il doit être clair : la gêne, les non réponses, l'hésitation, le malaise traduisent un refus.

Le consentement se fait toujours d'égal à égal : une personne endormie, saoul, sous l'emprise de drogues, menacée, mineure ou soumise à un rapport de pouvoir (professeur/élève, employeur/employé.e) n'est pas en mesure de donner son consentement.

À noter qu'on a toujours le droit de changer d'avis, même au dernier moment.

CULTURE DU VIOL :

C'est le fait de considérer comme responsables les victimes plutôt que les agresseurs.

EX : *Elle a été violée MAIS elle l'a cherchée car elle était en jupe/ Il l'a violée CAR elle l'a aguiché en dansant près de lui.*

DISCRIMINATION :

Séparer une personne ou un groupe de personnes en les traitants moins bien de façon injuste ou illégitime.

EX : *"Tu es noir/ une femme/ homosexuel/ en fauteuil roulant donc tu n'es pas assez bien pour travailler en équipe avec moi."*

GENRE :

Ce sont tous les comportements construits socialement, jugés comme typiquement "féminins" ou "masculins". Ils changent selon les époques ou lieux et n'ont aucune justification biologique.

EX : *"Les femmes sont douces/ les hommes sont belliqueux."*

LÉGITIME DÉFENSE :

Implique une riposte de la victime en cas d'impossibilité à se soustraire au danger (force de l'ordre non présente...). La réaction doit être proportionnée à l'agression et immédiate.

SEXISME :

Discriminer une personne par rapport à son sexe en considérant que l'un est supérieur ou inférieur à l'autre.

EX : *"Tu ne peux pas traiter ce dossier car tu es une femme donc ça va être trop dur pour toi."*

VICTIME :

Ce terme désigne des personnes qui ne sont pas responsables et qui n'ont pas choisi la violence qui leur est ou leur a été faite. Avoir été victime dans une situation où à un certain moment de sa vie ne veut pas dire qu'on le reste indéfiniment.

CRÉDITS PHOTOS ET MENTIONS LÉGALES :
**Illustrations et dessins ©Thi Gref, édition et rédaction - Équipe Stop Harcèlement de Rue
Bordeaux.**

**Avec l'aide du pôle communication de l'Hôtel de Police de Bordeaux et la ville de
Bordeaux.**



#STOP
HARCELEMENT DE RUE

WWW.STOPHARCELEMENTDERUE.ORG

Bordeaux

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE